



Plan Global de Prévention

2015 - 2020

Améliorer le Bien-Être au travail dans un environnement en évolution



Electrabel
GDF SUEZ

L'enjeu de notre politique de prévention :

Faire de notre attitude sécurité le reflet de notre professionnalisme et le levier pour atteindre le zéro accident



Au cours des deux décennies écoulées, notre entreprise a su, grâce à votre engagement, améliorer sa performance en matière de Santé et Sécurité au travail. Néanmoins, nous devons aussi constater que ces dernières années, nous ne sommes plus parvenus à progresser davantage dans ce domaine.

Or, notre ambition ultime en la matière est et demeure le zéro accident !

Depuis 1995, les plans globaux de prévention successifs nous ont permis de structurer notre démarche Santé, Sécurité et Bien-Être au travail. Nous avons, aujourd'hui, la ferme volonté de consolider ces acquis et de poursuivre, de manière durable, l'amélioration de nos résultats.

Cette amélioration continue et durable de notre performance s'appuie sur trois piliers : la maîtrise de la technologie, de l'organisation du travail ainsi que du facteur humain. Cette dernière phase est la plus difficile mais elle est également indispensable si nous voulons progresser et pérenniser nos résultats.

Sans relâcher notre attention dans les deux premiers domaines, nous voulons donc maintenant encore accentuer nos efforts dans le domaine des facteurs humains.

Pour atteindre notre ambition, nous nous appuyerons sur ce Plan Global de Prévention 2015-2020. Celui-ci s'intègre dans une démarche générale, axée sur la gestion dynamique des risques. Il est le résultat de la consultation des différentes parties prenantes et concrétise la stratégie de l'entreprise en matière de Bien-Être au travail pour les cinq années à venir.

Dès maintenant, chaque entité a pour mission de le transposer dans tous ses domaines d'activités et de veiller étroitement à sa mise en œuvre dans le cadre de ses objectifs globaux.

Cette démarche qui s'inscrit parfaitement dans la politique Santé-Sécurité de GDF SUEZ et de la Branche Énergie Europe, contribue à notre performance globale.

Enfin, demain plus encore qu'aujourd'hui, notre aptitude à maîtriser les risques dans les domaines du Bien-Être des personnes et de la sécurité de nos installations doit refléter notre professionnalisme.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour qu'il participe activement à la mise en œuvre de ce Plan Global de Prévention 2015-2020.

Je vous assure également de l'engagement actif de toute mon équipe de direction.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Van Troeye', with a long horizontal stroke extending to the left.

Philippe Van Troeye
Administrateur – Directeur Général



Plan Global de Prévention

2015 – 2020

Le Plan Global de Prévention 2015-2020 fait partie intégrante de la stratégie d'Electrabel dont il est l'un des facteurs clés de succès. La Santé, la Sécurité et le Bien-Être au travail de notre personnel, de nos contractants et toute personne affectée par nos activités font partie de nos priorités fondamentales.

Le Plan Global de Prévention 2015-2020 a été défini à partir du bilan et des enseignements tirés du Plan précédent. Il a été élaboré en concertation avec toutes les parties prenantes du Bien-Être au travail au sein de notre entreprise. Il s'inscrit dans le prolongement des Plans précédents et est structuré autour de six grands thèmes d'action :

1. Les facteurs humains
2. La gestion des compétences
3. L'organisation, les méthodes et les procédures de travail
4. Les travaux confiés aux tiers
5. L'environnement de travail
6. La communication

L'amélioration de la performance Santé-Sécurité s'appuie sur trois piliers : la maîtrise de la technologie, de l'organisation du travail et du facteur humain.

Dans ce contexte, le Plan Global de Prévention 2015-2020 veut mettre un accent particulier sur la maîtrise des risques introduits par l'évolution constante de nos métiers et de nos procédés ainsi que sur l'influence de notre attitude sur notre performance en matière de Santé et de Sécurité.

La mise en œuvre de ce Plan Global s'opère selon une approche structurée qui prévoit la traduction de ces objectifs en actions concrètes au travers des plans annuels d'action des différentes unités techniques d'exploitation de l'entreprise.

Six thèmes prioritaires

1. Facteurs humains

L'intégration des principes de prévention et de protection par l'ensemble des employés est une condition indispensable afin de pouvoir améliorer durablement la Santé, la Sécurité et le Bien-Être au travail. Cela passe par la maîtrise de nos comportements ce qui constitue le troisième pilier d'amélioration.

La réalisation de ce thème s'appuiera notamment sur :

- la sensibilisation à l'adoption d'un comportement sûr
- l'intégration des bonnes pratiques en matière d'outils de réduction des erreurs humaines par l'ensemble des entités
- le développement de la vigilance partagée pour atteindre une culture de sécurité proactive et partagée
- la réalisation d'une nouvelle analyse des risques psychosociaux occasionnés par le travail et la mise en place du plan d'action s'y rapportant, dans le cadre de la publication de la nouvelle réglementation sur ce sujet
- une meilleure prise en compte des risques induits par la mobilité géographique avec, si nécessaire, la mise en place d'actions de prévention

2. Gestion des compétences

La maîtrise des risques et les résultats Santé, Sécurité et Bien-Être au travail vont de pair avec une sensibilisation précoce de chaque collaborateur. Il est donc impératif d'établir et de respecter des plans de formation incluant une politique d'accueil, y compris lors des mutations internes. La formation ne sera durablement efficace que si elle est complétée par des recyclages, définis en fonction des analyses de risques, durant l'ensemble du parcours professionnel des travailleurs.

La mise en œuvre de ce volet s'appuiera notamment sur :

- la formation de base de tout nouveau manager et collaborateur, en fonction de son profil, à la Santé, Sécurité et au Bien-Être au travail
- le rappel de la nécessité d'intégrer les exigences sécurité lors des achats de biens et de services

- le développement et le déploiement de formations spécifiques en matière de gestion du changement et de détection des risques psychosociaux pour la ligne hiérarchique
- la poursuite des efforts de sensibilisation visant à adopter un comportement sûr. L'objectif est d'ancrer durablement la sécurité dans les comportements et la culture de chacun
- l'application systématique de la politique de formation continue en matière de Santé-Sécurité, y compris pour les conseillers en prévention
- l'anticipation et la mise en place effective du transfert de connaissance entre générations ou lors des changements de fonction

3. Organisation, méthodes et procédures de travail

Les résultats en matière de Santé, Sécurité et Bien-Être au travail dépendent d'une bonne organisation du travail et en particulier de la maîtrise de la coordination entre les différents intervenants.

Nos activités sont potentiellement dangereuses. Dès lors, le strict respect des procédures de travail permet de maîtriser les risques et d'éviter les accidents. Ceci passe également par la transposition et l'application des règles Santé-Sécurité du Groupe.

De plus, la réalisation du thème « organisation, méthodes et procédures de travail » portera notamment sur les aspects suivants :

- le renforcement de l'implication de chacun, entre autres, via une présence accrue de la hiérarchie sur le terrain
- la revue des analyses de risques pour prendre en compte l'évolution des organisations et des modes d'exploitation des installations
- l'application des « Règles qui sauvent » dans l'ensemble de nos organisations et de nos activités
- la clarification des rôles et responsabilités dans les projets techniques
- l'application plus rigoureuse de la politique de retour d'expérience et une vérification accrue de sa mise en œuvre
- l'amélioration continue de nos plans d'urgence au travers d'exercices concrets

4. Travaux confiés aux tiers

Dans l'esprit de la démarche d'amélioration continue, Electrabel veut, pour ses contractants, un niveau de Santé, Sécurité et Bien-Être au travail au moins équivalent au sien.

La réalisation du thème « travaux confiés aux tiers » s'appuiera notamment sur :

- le renforcement des partenariats développés avec les contractants dans le but d'améliorer la coordination et la supervision des travaux ainsi que la culture de sécurité
- une description claire et précise des attentes ainsi que

du rôle et des responsabilités de chacun dès la rédaction du cahier des charges

- le suivi des risques introduits par nos contractants sur nos sites
- la systématisation de l'évaluation de la performance Santé-Sécurité de nos contractants ainsi que sa prise en compte lors de l'octroi de contrats
- l'analyse des risques induits par l'évolution de nos métiers et leur communication lorsque des travaux sont confiés à des tiers

5. Environnement de travail

Electrabel met à disposition de ses travailleurs un environnement sécurisé et sain pour exercer leurs activités. Cela passe, entre autres, par la mise à disposition d'équipements adaptés et sûrs.

La réalisation du thème « environnement de travail » s'appuiera notamment sur :

- la poursuite de la mise en œuvre de nos plans d'actions visant à assurer la conformité de nos équipements de travail et installations électriques
- la mise en œuvre des nouvelles réglementations, en particulier en matière d'exposition aux champs électromagnétiques
- la réduction continue de l'exposition des travailleurs aux agents chimiques
- une meilleure prise en compte des aspects ergonomiques aussi bien dans les environnements administratifs que techniques
- le suivi et l'évaluation des risques émergents induits par l'évolution de l'entreprise

6. Communication

Afin d'atteindre le « zéro accident », nous désirons améliorer la communication tant en interne qu'avec nos partenaires externes.

La réalisation du thème « communication » s'appuiera notamment sur :

- une meilleure communication de la politique ainsi que des attentes du management, qui vont de pair avec un renforcement de sa présence sur le terrain
- la poursuite des efforts en matière de communication des causes d'accidents, d'incidents et de situations dangereuses
- le développement et le partage du retour d'expérience en stimulant les synergies et l'échange des bonnes pratiques
- le maintien des efforts de sensibilisation du personnel au respect des procédures existantes, y compris l'intégration de la sécurité dans les achats
- la sensibilisation de l'ensemble du personnel aux risques psychosociaux occasionnés par le travail et l'information sur les moyens de support disponibles
- la communication du bilan des actions menées dans le cadre du Plan Global de Prévention 2015-2020 aux différentes parties prenantes

« Pour Electrabel, la Santé, la Sécurité et le Bien-Être au travail sont des valeurs fondamentales.

Ensemble, nous nous engageons au travers du Plan Global de Prévention 2015 - 2020 à poursuivre sur le chemin de l'amélioration continue et à conforter notre politique de prévention pour atteindre l'ambition ultime : zéro accident.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous, à tous les niveaux, dans chacune des activités et des entités de notre entreprise pour être des acteurs engagés de votre sécurité et de celle des autres, afin qu'ainsi cette ambition devienne réalité. »

Electrabel
Boulevard Simón Bolívar, 34
1000 Bruxelles
Belgique

www.electrabel.com

Electrabel
GDF SUEZ